

# Prélèvement À la Source (PAS) NOUVEAUX AVATARS SUITE... « DEUXIÈME »

## MISE EN ŒUVRE, REPORT OU ABANDON ? on le saura bientôt...

Après avoir déjà reporté la réforme d'un an, voilà que Macron hésite à la mettre en œuvre à quatre mois de l'échéance. Pour la CGT, il était temps !

Ce n'est pas faute d'avoir alerté depuis 2015 sur l'absurdité du système, le risque industriel, et les aléas budgétaires. Le système actuel conçu en intégrant la politique familiale permet de recouvrer l'impôt à 98 %. Avec la mensualisation on peut stopper les prélèvements. Il est possible de payer par tiers voire d'obtenir des délais de paiement. Tout ceci sera impossible avec le PAS. Seule l'assiette du prélèvement sera réduite en cas de baisse des revenus. En revanche en cas de changement de situation familiale, sans baisse des revenus, les prélèvements continueront tant que le contribuable n'aura pas fait de démarche auprès du fisc. Et l'alignement des prélèvements sur le nouveau taux n'interviendra que dans les trois mois dans les meilleurs des cas. Véhiculer l'idée comme le fait le gouvernement, que les contribuables n'auront rien à faire, confine à la mauvaise foi.

Par ailleurs, dans sa conception même, le dispositif calcule les taux avant imputation des crédits d'impôts. De plus, ceux pour lesquels l'administration n'aura pas transmis de taux à l'employeur, l'application du taux du barème (dit taux neutre) génèrera des avances considérables (certains le qualifie de suicide fiscal !) puisqu'il ne tiendra pas compte de la situation familiale.

Et on ne reviendra pas sur les tergiversations concernant les employés à domicile, les TPE...

Est-ce tout cela qui fait peur à Macron face à ses maigres efforts pour le pouvoir d'achat ? Avait-il bien lu les spécifications du dispositif qui n'ont pas varié depuis son élaboration ?

Après la hausse de la CSG, de la taxe sur les carburants, la désindexation des retraites, l'inflation déjà à 2%, le ralentissement de la croissance, l'augmentation des cotisations AGIRC ARRCO et l'arrivée des prélèvements sur les fiches de paye en janvier 2019, ... ce n'est pas la baisse des cotisations en octobre ou celle de la Taxe d'habitation (par ailleurs non financée !) qui vont compenser ces milliards prélevés sur le pouvoir d'achat des français !

Ne pas mettre en œuvre le PAS à cause du choc psychologique qui pourrait affecter la consommation n'est pas la bonne raison pour la CGT. La vraie est qu'il faut l'abandonner car il n'amène que des risques et aucun progrès. Alors ? Peu importe que Macron ait peur des conséquences politiques lors des élections européennes ou pour son propre avenir, pourvu que l'on gagne l'abandon de cette mauvaise réforme.

## ACCUEIL A LA DGFIP : c'est déjà le chaos !

Inutile de faire un dessin pour décrire le chaos dans les accueils face à l'éventualité d'un nouveau report ou d'abandon ? Que doivent répondre les agents qui l'apprennent par la presse et n'ont aucun élément de langage ?





La veille de la visite du ministre dans les locaux du centre de contact (CDC) de Pau et après les premières hésitations gouvernementales, le directeur général a décidé dans l'urgence et sans concertation, de réorganiser les centres impôts services, les CDC et les centres de prélèvement services (CPS), face à l'insuffisance du taux d'efficacité qui est d'environ 40% (modification des horaires, suppression du numéro généraliste au profit unique de celui du PAS).

Ainsi, dans une vision purement comptable qui ne vise aucunement à améliorer le service public en donnant des moyens, il a décidé de placer l'accueil téléphonique comme priorité absolue : **cela signifie la suspension de l'activité courriel sans même que les usagers soient prévenus !**

Cette réorganisation durerait au moins 15 jours, période pendant laquelle les contribuables peuvent choisir leur taux avant transmission fin septembre aux employeurs.

Outre que l'administration ne respecte pas ses propres critères de qualité de service, cette décision va générer une « sur consommation » des services de contacts, c'est à dire exactement ce que la DGFIP souhaite éviter ! Faute de demander des moyens supplémentaires, le directeur créé lui même les conditions du chaos annoncé !

Depuis le début la CGT alerte sur le manque de moyens alloués à la DGFIP pour la mise en place du PAS, alors même qu'elle a déjà perdu plus de 30 000 emplois et une partie des crédits de fonctionnement . A vouloir faire la réforme du PAS à moindre coût, voilà le résultat !

**Compliqué et injuste, le PAS va mettre en difficulté le recouvrement de l'impôt.**

**IL EST TEMPS DE L'ABANDONNER !**



[www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)

